



VILLE DU BOUSCAT

DES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DOSSIER N° 24 :

DESIGNATION DES MEMBRES DU
CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DU
COMITE TECHNIQUE PARITAIRE /
COMITE D'HYGIENE ET SECURITE

Séance ordinaire du 6 Mai 2014

Le Conseil Municipal de la Ville du BOUSCAT, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Patrick BOBET, le 6 Mai 2014

**Nombre de Conseillers
en exercice : 35**

Membres présents : 28

Absent : 1

Excusés : 6

Présents : Patrick BOBET, Bernard JUNCA, Emmanuelle ANGELINI, Dominique VINCENT, Virginie MONIER, Joan TARIS, Denis QUANCARD, Bérengère DUPIN, Gwénaél LAMARQUE, Bénédicte SALIN, Monique SOULAT, Daniel CHRETIEN, Philippe VALMIER, Françoise COSSECO, Alain MARC, Agnès FOSSE, Sandrine JOVENE, Thierry VALLEIX,, Didier BLADOU, Philippe FARGEON, Bernadette HIRSCH-WEIL, Nathalie SOARES, Sébastien LABAT, Géraldine AUDEBERT, Grégoire REYDIT, Pierre CATARD, Pascal BROQUAIRE, Patrick ALVAREZ

Excusés avec procuration : Odile LECLAIRE (à Dominique VINCENT), Pascal APERCE (à Alain MARC), Nancy TRAORE (à Grégoire REYDIT), Emilie MACERON-CAZENAVE (à Gwénaél LAMARQUE), Gloria QUETGLAS (à Bénédicte SALIN), Claire LAYAN (à Pierre CATARD)

Absent : Fabien BARRIER

Secrétaire : Agnès FOSSE

CONSEIL MUNICIPAL DU 6 MAI 2014

DOSSIER N° 24 : DESIGNATION DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DU COMITE TECHNIQUE PARITAIRE / COMITE D'HYGIENE ET SECURITE

RAPPORTEUR : Virginie MONIER

Le Comité Technique Paritaire est un organe consultatif où s'exerce le droit à la participation des agents territoriaux, il est consulté pour avis sur les questions relatives : à l'organisation et au fonctionnement des services, aux grandes orientations relatives aux effectifs, emplois et compétences, aux grandes orientations en matière de politique indemnitaire et de critères de répartition y afférents, à la formation...

Le comité d'hygiène et de sécurité (CHS) est une instance consultative rattachée au Comité Technique Paritaire et chargée d'examiner les questions de santé et sécurité au travail.

Il convient de noter que la loi du 5 juillet 2010 sur la rénovation du dialogue social dans la fonction publique territoriale a modifié plusieurs règles relatives aux comités techniques paritaires mais celles-ci n'entreront en vigueur qu'à compter du renouvellement des représentants du personnel après les élections professionnelles, prévues en décembre 2014.

En conséquence, Il est proposé de reconduire le même fonctionnement en attendant la mise en place de la réforme à savoir :

Un Comité Technique Paritaire commun pour la Ville du Bouscat et le Centre Communal d'Action Sociale, ayant également la compétence de Comité d'Hygiène et de Sécurité est composé en nombre égal de représentants du personnel et de représentants de la collectivité.

Le nombre de représentants a été fixé à 10 par le Conseil Municipal :

Il est proposé de désigner comme représentants de la Collectivité en CTP, CHS :

En qualité de membres titulaires :

Patrick BOBET, Maire
Bernard JUNCA
Virginie MONIER
Dominique VINCENT
Bérengère DUPIN

En qualité de membres suppléants :

Joan TARIS
Philippe VALMIER
Odile LECLAIRE
Sébastien LABAT
Agnès FOSSE

Ainsi,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré par :
31 voix POUR
3 ABSTENTIONS (M. CATARD, M. BROQUAIRE, MME LAYAN)

Article unique: Désigne les membres du Conseil Municipal siégeant au Comité Technique Paritaire et Comité d'Hygiène et sécurité comme indiqué ci-dessus.

Fait et délibéré le 6 Mai 2014

LE MAIRE,

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a horizontal stroke, positioned above the name Patrick BOBET.

Patrick BOBET

